



**CONTRAT DE SCOLARISATION
2021-2022
Ecole - Collège
SAINT-MARTIN**

**A RETOURNER
(un par famille)
POUR
LE 25 juin 2022**

Monsieur et/ou Madame.....
 Adresse :.....agissant en
 qualité de : père / mère / tuteur / représentant légal / de (des) enfant(s) : (classe : rentrée 2021-2022)
 Adresse mail

NOM Prénom	CLASSE

déclarent avoir pris connaissance **du règlement intérieur, de la convention financière, du projet d'établissement, projet pastoral**, de la notice **d'informations sur le traitement des données**.

Ils déclarent les accepter sans réserve et solliciter l'inscription de (des) élèves susnommé(s) dans l'établissement à dater de la rentrée scolaire de Septembre 2021.

Sous réserve d'acceptation du dossier, le (les) élève(s) susnommé(s) sera (seront) scolarisé(s) à compter de cette date dans l'établissement.

Le collège Saint-Martin représenté par Monsieur Thierry GOUDARD et l'école Saint Martin représentée par Mme Marie-Bénédicte EPALLE, chefs d'établissement, s'engagent à assurer sa scolarisation au sein de l'établissement.

En contrepartie de cette scolarisation, Monsieur et/ou Madame s'engagent à acquitter la contribution des familles au fonctionnement de l'établissement ainsi que toutes dépenses pour autres services (demi-pension, activités culturelles et sportives, collecte pour le compte de tiers...) dont leur enfant aura bénéficié et dont les tarifs et conditions figurent dans la convention financière en annexe.

Fait à.....le.....

Le Chef d'établissement

Les parents ou représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé »

Lu et approuvé

CONTRIBUTION FAMILIALE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Merci de bien vouloir nous transmettre la photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition (**sur les revenus année 2019**), dans le cas contraire vous serez classé dans la catégorie supérieure.

* *Cochez la possibilité choisie :*

- Veuillez trouver ci-joint la photocopie de mon avis d'imposition ou de non-imposition (**sur les revenus année 2019**).
- J'opte pour la dernière catégorie, sans justificatif de ressources.
- Refuse(nt) l'adhésion à l'APEL (Association des Parents d'Elèves) de 16.50 € (par famille).
- Refuse(nt) la dématérialisation des factures (factures envoyées par mail sur votre espace numérique privé).

Calcul de la contribution

(Cadre réservé à l'Etablissement)

REVENU BRUT GLOBAL :

Nombre de Parts :

Quotient Familial : $QF = \frac{\text{Revenu Brut Global}}{\text{Nombre de Parts}}$

Catégorie retenue en fonction du QF :